

UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DU PERSONNEL ET DES
AFFAIRES ADMINISTRATIVES

6 Juin 2001
DECRET N° 2001-277 du /UMNG.SG.DPAAD.SPE.J.

portant intégration et nomination de certains fonctionnaires dans le Statut Particulier du Personnel de l'Université Marien NGOUABI en qualité d'enseignant permanent.

Visas :

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu l'Acte Fondamental du 24 octobre 1997 ;
- Vu la Loi n° 021/89 du 14 novembre 1989 portant refonte du Statut Général de la Fonction Publique ;
- Vu l'Ordonnance n° 29/71 du 4 décembre 1971 portant création de l'Université de Brazzaville ;
- Vu l'Ordonnance n° 09/74 du 14 mai 1974 portant modification de l'Ordonnance n° 29/71 du 4 décembre 1971 portant création de l'Université de Brazzaville ;
- Vu l'Ordonnance n° 034/77 du 28 juillet 1977 portant changement du Nom de l'Université de Brazzaville en Université Marien NGOUABI ;
- Vu le Décret n° 76/439 du 16 novembre 1976 portant organisation de l'Université de Brazzaville ;
- Vu le Décret n° 91/050 du 5 mars 1991 portant fixation de la soie de base des fonctionnaires et agents contractuels de la République Populaire du Congo ;
- Vu le Décret n° 91/849 du 30 octobre 1991 portant Statut Particulier du personnel de l'Université Marien NGOUABI ;
- Vu le Décret n° 98-187 du 18 juin 1998 portant délégation de pouvoir au Ministre de la Fonction Publique et des Réformes Administratives ;
- Vu le Décret n° 98/89 du 10 mars 1998 portant nomination du Recteur de l'Université Marien NGOUABI ;
- Vu le Décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 99-2 du 12 janvier 1999 portant organisation des intérim des membres du Gouvernement ;





Vu la délibération n° 004/99 du 14 octobre 1999 autorisant le recrutement des personnels à l'Université Marien NGOUABI,
 Vu les Attestations portant détachement des intéressés à l'Université Marien NGOUABI,
 Vu les dossiers de demande d'emploi en qualité d'enseignant permanent présentés par les intéressés.

DECRETE n° 277 du 6 juin 2001

Article 1er : En application de l'article 10 du Décret n° 91/849 du 30 octobre 1991 susvisé, les fonctionnaires dont les noms et prénoms suivent, sont recrutés, intégrés dans le Statut Particulier du personnel de l'Université Marien NGOUABI et nommés sur les postes budgétaires ouverts au titre de l'exercice budgétaire 2001 suivant le tableau ci-après :

Noms et Prénoms	Nationalité	Date et lieu de naissance	Diplôme	Grade	Echelon	Indice
1- Mr OKOUYA (Clotaire Claver) Administrateur des SAF, catégorie I, échelle 1, classe 1, 2 ^e échelon, indice 1000.	Congolaise	25/04/1962 à Tongo - Mossaka	Doctorat (unique), spécialité : Géographie de l'Aménagement, délivré le 6/05/1996 par l'Université Michel de Montaigne- Bordeaux 3 (France)	Assistant	2 ^e	1340
2- Mr OKIEMY (Godefroi Appolinaire) Médecin de 10 ^e échelon, indice 1950.	-	17/02/1950 à Brazzaville	Doctorat (unique), spécialité : Anatomie, délivré le 19/07/1994 par l'Université René Descartes-Paris (France)	Assistant	7 ^e	2090
3- Mr MINGA (Alexis) Professeur Certifié de Lycée Catégorie I, échelle 1, classe 1, 2 ^e échelon, indice 1000.	-	23/03/1956 à Tchimbamba (Kouilou)	Doctorat (unique), spécialité : Physique et Chimie de l'Environnement délivré le 28/11/1991 par l'Université Paul Sabatier - Toulouse III (France)	Assistant	2 ^e	1340
4- Mr MATOS (Louis) Professeur Certifié de Lycée catégorie I, échelle 1 classe 1, 2 ^e échelon, indice 1000.	-	27/08/1954 à Pointe-Noire	Doctorat (Unique) en Chimie moléculaire, délivré le 01/04/1987 par l'Université de Nancy I (France)	Assistant	2 ^e	1340
5- Mr GOUMALENGUE (David) Professeur de Lycée, catégorie I échelle 2, classe 2, 1 ^{er} échelon, indice 1080.	Congolaise	29/12/1954 à Ouessou	Doctorat (unique) en Histoire délivré le 30/03/1994 par l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne (France)	Assistant	2 ^e	1340

6- Mr GOGOM (Mathurin) Ingénieur Principal catégorie 1, échelle 1, classe 1, 2è échelon, indice 1000.	Congolaise	19/08/1959 à Mindjandja (Sembé)	Master of Science en Ingénierie délivré le 22/02/1988 par l'Institut Polytechnique de Kiev	Assistant	1er	1190
7- Mr NGOUONI (Boniface Gérard) Médecin de 10è échelon, indice 1950.	..	03/08/1953 à Kabaniama (Kellé)	Certificat d'Etudes Spécialisées en Chirurgie Maxilo- faciale délivré le 29/11/1985 par l'Institut d'Etat de Perfectionnement des Médecins de Kiev	Assistant	7è	2090
8- Mr EMPILO (Moïse Sédar) Professeur Certifié d'EPS de 7è échelon, indice 1540	..	05/07/1954 à Bangui (R.C.A.)	Doctorat en EPS délivré le 29/08/1986 par l'Ecole Supérieure Allemande de Culture Physique (Leipzig)	Assistant	4è	1640
9- Mr OLLESONGO (Valentin) Journaliste niveau 3, catégorie I échelle 2, classe 2, 1er échelon, indice 1080.	..	06/11/1955 à Biala (Oyo)	Doctorat 3è cycle en Sciences de l'Information et Communication, délivré le 28/07/1987 par l'Université de Grenoble III (France)	Assistant	2è	1340
10- Mr NGUIMBI (Marcel) Professeur de Lycée catégorie I, échelle 1, classe 1 3è échelon, indice 1150.	Congolaise	29/08/1960 à Siounama (Loudima)	Diplôme d'Etudes Supérieures de Philosophie, délivré le 17/11/1990 par l'Université Marien NGOUABI (Brazzaville).	Assistant	1er	1190

Article 2. Le présent Décret qui prend effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté à compter des dates effectives de prise de service des intéressés en qualité d'enseignant permanent, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Président de la République

La Ministre de la Fonction Publique, des Réformes
Administratives et de la Promotion de la Femme


Jeanne DAMBENDZET

Le Ministre de l'Economie,
des Finances et du Budget


Mathias DZON

AMPLIATIONS :

P/R	1
MEPSSRS	1
RECTORAT	1
V/RECTORAT	1
SG/CHRONO	3
DGFP	4
DPAAD	30
DAF/SOLDE	3
A/C	1
JORPC	4
INTERESSES	10

Brazzaville, le 6 Juin 2001


Denis SASSOU-NGUESSO

Le Ministre de l'Enseignement Primaire,
Secondaire et Supérieur, Chargé de
la Recherche Scientifique


Pierre NZILA